République Française

Département de la Lozère

COMMUNE DE BARRE DES CEVENNES

Séance du vendredi 14 avril 2023

Date convocation : 08 avril 2023	*L'an deux mille vingt-trois et le quatorze avril, à 18 h 00, l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de François ROUVEYROL*
Membres en exercice : 10	**Présent(e)s :** Charles ALDROVANDI, Jean-Claude AUBERLET, Corentin CAPELIER, Lisa CLARY, Robert DEMOLIN, François ROUVEYROL, Patrick ROY
Présents : 7	
Votants : 9	**Absent(e)s et représenté(e)s:** Isabelle BENOIT par Robert DEMOLIN, Rémy MONET par Patrick ROY
Pour : 7	
Contre : 1	**Excusé(e)s:** Fanny JACQUART
Abstentions : 1	**Absent(e)s:**
	Secrétaire de séance: Jean-Claude AUBERLET

Objet: Budget primitif 2023

Monsieur le Maire présente aux membres de l'assemblée le Budget primitif 2023 principal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- **Approuve** le budget primitif 2023, présenté en équilibre tant en fonctionnement qu'en investissement :

Section de Fonctionnement :

- Dépenses :.....758 360.05 €
- Recettes :..... 758 360.05 €

Section d'investissement :

- Dépenses : ..... 1 289 418.74 €
- Recettes : ..... 1 289 418.74 €

- **Autorise** Monsieur le Maire à signer la présente délibération et les documents afférents.

Fait et délibéré à BARRE DES CEVENNES, les jour, mois et an que dessus.

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an ci-dessus,

SOUS-PREFECTURE DE FLORAC
Date de réception de l'AR: 18/04/2023
048-214800195-20230414-DE_088_2023-DE

Acte rendu exécutoire
après dépôt en S/Préfecture
le 18/04/2023
et publié ou notifié
le 18/04/2023

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme.
Le Maire,

François Rouveyrol

MAIRIE de BARRE-DES-CEVENNES (Lozère)

SOUS-PREFECTURE DE FLORAC
Date de réception de l'AR: 18/04/2023
048-214800195-20230414-DE_088_2023-DE

9

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : **10**
Nombre de membres présents : 7
Nombre de suffrages exprimés : 9
VOTES Pour : 7
Contre : 1
Abstentions : 1

Date de la convocation : 8 Avril 2023

Présenté par François ROUVEYROL,,
A BARRE DES CEVENNES, le 14 Avril 2023

Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session ordinaire
A BARRE DES CEVENNES, le 14 Avril 2023

Les membres :

ALDROVANDI Charles	
AUBERLET Jean-Claude	
BENOIT Isabelle	p.o. R Demolin
CAPELIER Corentin	
CLARY Lisa	
DEMOLIN Robert	R Demolin
JACQUART Fanny	
MONET Rémy	pp
ROUVEYROL François	François Rouveyrol
ROY Patrick	

Certifié exécutoire par François ROUVEYROL,, compte tenu de la transmission en préfecture le _____
et de la publication le _____

A BARRE DES CEVENNES, le 14 avril 2023

François Rouveyrol

MAIRIE de BARRE-DES-CEVENNES (Lozère)

Copyright AGEDI

